

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE		
COMPOSANTE	IUT	
MENTION	MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS	
Parcours-types	Multimédia - Mobilité - Sécurité	
Session LP	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CVJU-2022-08-DÉS-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement est soumis à l'avis du jury de diplôme.		
Le président autorise les redoublements sur avis du jury de diplôme.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
<b>Stages</b>		
Un stage d'une durée d'au minimum 12 semaines est obligatoire pour valider la Licence professionnelle. Ce stage a pour finalité de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant en lui permettant d'acquies et de valoriser des compétences.		
Dans le cadre de la formation par apprentissage, le stage comprend les périodes en entreprise.		
Le stage fait l'objet d'une convention de stage.		
<b>Autres modalités</b>		
La mise en situation professionnelle se compose du projet tutoré et du stage.		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours.		
<b>Sessions d'examen</b>		
Il existe une session d'examen initiale et une session de rattrapage.		
Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par un contrôle continu pour les travaux dirigés et la langue.		
La note attribuée dans le cadre du contrôle continu résulte notamment de plusieurs épreuves pouvant être réalisées sous forme d'écrits, d'oraux, de projets ou de travaux de groupe.		
Les notes sont attribuées sous la responsabilité de l'enseignant titulaire du cours.		
Chacun des enseignements est noté sur 20.		
<b>Seconde chance</b>		
Il est organisé une session de rattrapage donnant aux étudiants la possibilité de valider les unités d'enseignement qui leur ont fait défaut en session initiale à l'exception des unités d'enseignement Projet tuteurés et Stage.		
Les examens de la session de rattrapage sont organisés après la session initiale.		
Peuvent se présenter à la session de rattrapage tous les étudiants qui ont été ajournés en session initiale.		
Les étudiants seront sollicités avant la session de rattrapage pour spécifier les enseignements qu'ils entendent repasser parmi leurs unités d'enseignement ajournées à la session initiale.		
L'étudiant pourra composer lors d'une nouvelle épreuve programmée pouvant prendre l'une des formes présentées en Article 10.1 dans chaque enseignement non validé (note inférieure à 10/20) en session initiale et uniquement dans ces enseignements.		
Les notes obtenues en session de rattrapage annulent et remplacent les notes de la session initiale.		
Les unités d'enseignements projet tuteuré et stage ne donnent pas lieu à session de rattrapage.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours.		
<b>Validation</b>		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation. La validation d'un semestre emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (ECTS).		
Un bloc de compétences est définitivement acquis dès lors que la moyenne des éléments pédagogiques qui le composent, affectés des coefficients correspondant aux crédits européens, est égale ou supérieure à 10/20.		
Les blocs de compétences sont validés isolément.		
Un bloc de compétence est définitivement acquis dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne à l'ensemble des enseignements qui le composent.		
La moyenne au diplôme et la mention qui en découle sont calculées uniquement à partir des notes des semestres constituant l'année de formation de la licence professionnelle. Les semestres des éventuelles deux premières années de licence ne sont pas pris en compte.		
Le diplôme est attribué si la moyenne des deux semestres est supérieure ou égale à 10/20.		
L'obtention du diplôme de licence professionnelle donne lieu aux mentions suivantes :		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• PASSABLE : quand la note moyenne annuelle est à 10 et &lt; à 12</li> <li>• ASSEZ BIEN : quand la note moyenne annuelle est à 12 et &lt; à 14.</li> <li>• BIEN : quand la note moyenne annuelle est à 14 et &lt; à 16.</li> <li>• TRES BIEN : quand la note moyenne annuelle est au moins égale à 16.</li> </ul>		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<b>Capitalisation</b>		
Le semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités qui le composent ; dans ce cas, les unités où le candidat n'a pas obtenu la moyenne sont validées par compensation.		
La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs du même niveau.		
Il n'y a pas de compensation entre blocs.		
<b>Note éliminatoire</b>		
La note de zéro au projet tutoré est éliminatoire. Par conséquent, un étudiant qui a obtenu la note zéro au projet tutoré ne peut valider la partie pratique de la formation.		
En effet, la note de zéro au projet tutoré rend caduque la possibilité de compensation entre les 2 UE qui composent la partie pratique, à savoir le projet tutoré et le stage.		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		

Licence Pro		MÉTIER DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS									1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Multimédia - Mobilité - Sécurité									Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	Semestre 5				25,5	25,5	Oui	Oui						
UE	S1	UE0				-	-								
Matière	S1	Python		15			-								
Matière	S1	Algorithmique et programmation		25			-								
Matière	S1	Systèmes de gestion de bases de données		20			-								
UE	S1	UE1				4,5	4,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Programmation orientée objet, langage Java		45			4,5	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Oral/Écrit	2H
UE	S1	UE2				7,5	7,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Programmation système et réseau		30			3	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	1H30
Matière	S1	Sécurité des systèmes d'information		40			2,5	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	1H
Matière	S1	Introduction aux architectures n-tiers : client-serveur, web		25			2	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	1H
UE	S1	UE3				3,5	3,5	Oui	Oui						
Matière	S1	Ergonomie, conception et programmation des IHM		35			3,5	Oui		CCI (CC Intégral)	3			Écrit	1H30
UE	S1	UE4				4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Développement web : PHP, HTML5, JavaScript, CSS, XML, JSON		40			4	Oui		CCI (CC Intégral)	3			Écrit	2H30
UE	S1	UE5				6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais : certification LINGUASKILL		30			3	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Oral/Écrit	1H
Matière	S1	Economie du numérique		10			1	Oui		CCI (CC Intégral)	4			Écrit	1H
Matière	S1	Communication : PPP, TRE, communication de groupe		10			1	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Oral	1H
Matière	S1	Professionnalisation		35			1	Oui		CCI (CC Intégral)	5			Oral/Écrit	1H
Semestre	S2	Semestre 6				34,5	34,5	Oui	Oui						
UE	S2	UE6				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction aux frameworks : JEE, PHP		35			3,5	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	1H
Matière	S2	Persistances données : BD, liens objets et relationnel, Hibernate		25			2,5	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	2H
UE	S2	UE7				4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Multimédia : intégration du son, de l'image, de la vidéo		40			4	Oui		CCI (CC Intégral)	2			Écrit	3H
UE	S2	UE8				4,5	4,5	Oui	Oui						
Matière	S2	Développement d'applications mobiles : Android		45			4,5	Oui		CCI (CC Intégral)	4			Écrit	2H
UE	S2	UE9				8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	1h		
Matière	S2	Projet tutoré					8	Oui							
UE	S2	UE10				12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	1h		
Matière	S2	Stage (12 semaines)					12	Oui							

Licence Pro		MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DÉVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS										1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Multimédia - Mobilité - Sécurité										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures CM-TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 1 : Harmonisation des prérequis</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Python		15			-									
Matière	S1	Algorithmique et programmation		25			-									
Matière	S1	Systèmes de gestion de bases de données		20			-									
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 2 : Technologie objet et framework</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Programmation orientée objet, langage Java		45			4,5	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	2H
Matière	S2	Introduction aux frameworks : JEE, PHP		35			3,5	Oui		CCI (CC Intégral)		2				
Matière	S2	Persistances données : BD, liens objets et relationnel, Hibernate		25			2,5	Oui		CCI (CC Intégral)		2				
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 3 : Architecture logicielle</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Programmation système et réseau		30			3	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Écrit	1H30
Matière	S1	Sécurité des systèmes d'information		40			2,5	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Écrit	1H
Matière	S1	Introduction aux architectures n-tiers : client-serveur, web		25			2	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Écrit	1H
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 4 : Interface Humain-Machine</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Ergonomie, conception et programmation des IHM		35			3,5	Oui		CCI (CC Intégral)		3			Écrit	1H30
Matière	S2	Multimédia : intégration du son, de l'image, de la vidéo		40			4	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Écrit	3H
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 5 : Développement web et mobile</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Développement web : PHP, HTML5, JavaScript, CSS, XML, JSON		40			4	Oui		CCI (CC Intégral)		3			Écrit	2H30
Matière	S2	Développement d'applications mobiles : Android		45			4,5	Oui		CCI (CC Intégral)		4			Écrit	2H
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 6 : Positionnement vis-à-vis d'un champ professionnel</b>						Oui	Non							
Matière	S1	Anglais : certification LINGUASKILL		30			3	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Oral/Écrit	1H
Matière	S1	Economie du numérique		10			1	Oui		CCI (CC Intégral)		4			Écrit	1H
Matière	S1	Communication : PPP, TRE, communication de groupe		10			1	Oui		CCI (CC Intégral)		2			Oral	1H
Matière	S1	Professionalisation		35			1	Oui		CCI (CC Intégral)		5			Oral/Écrit	1H
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 7 : Projet</b>						Oui	Non							
Matière	S2	Projet tutoré					8	Oui		CT (Contrôle terminal)				Mémoire/Soutenance	1h	
<b>Bloc</b>	<b>ANNUEL</b>	<b>Bloc 8 : Stage</b>						Oui	Non							
Matière	S2	Stage (12 semaines)					12	Oui		CT (Contrôle terminal)				Mémoire/Soutenance	1h	